


Seconde spécifique du baccalauréat technologique série Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

FICHE DE CANDIDATURE

A compléter et à remettre à votre établissement actuel pour le MARDI 2 AVRIL 2019 dernier délai

(Pour être candidat(e) dès la 1^{ère} phase d'affectation en avril)

Tous les candidats, qu'ils soient scolarisés en établissement public ou privé, doivent suivre les consignes suivantes :

- Renseigner les rubriques "CANDIDAT(E)", "VŒU DU (DE LA) CANDIDAT(E)".
- Remettre cette fiche de candidature datée et signée à votre établissement actuel avant le 2 avril 2019.
-  Pour être prise en compte par l'établissement d'accueil souhaité, votre fiche de candidature devra impérativement lui être adressée par votre établissement actuel.
- Indiquer le vœu pour une seconde spécifique STHR sur la fiche de vœu 1^{ère} phase d'affectation que votre établissement actuel vous remettra. Votre établissement devra impérativement saisir ce vœu dans l'application Affelnet lycée avant le jeudi 2 mai 2019 (14h).
- Participer à un entretien avec l'établissement d'accueil souhaité : vous serez convié(e) à un entretien par l'établissement d'accueil entre le LUNDI 29 AVRIL et le MARDI 7 MAI 2019. Pour cet entretien, vous devrez vous munir des pièces suivantes :
 - Photocopie des bulletins ou évaluations de l'année en cours
 - Attestation de stage(s) éventuellement effectué(s) dans la profession hôtelière
 - Deux enveloppes autocollantes, non affranchies, rédigées à votre adresse

CANDIDAT(E)

NOM et Prénom : Classe :

Date de naissance :/...../..... Identifiant élève (RNIE-INE) :

ETABLISSEMENT ACTUEL (Nom du collège ou lycée) :

.....

Code postal : Ville :

VŒU DU (DE LA) CANDIDAT(E)

Cette candidature concerne la classe de seconde spécifique du baccalauréat technologique série sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration des trois établissements publics ci-dessous (coordonnées disponibles page 2).

Attention, vous ne pouvez formuler qu'un seul vœu.

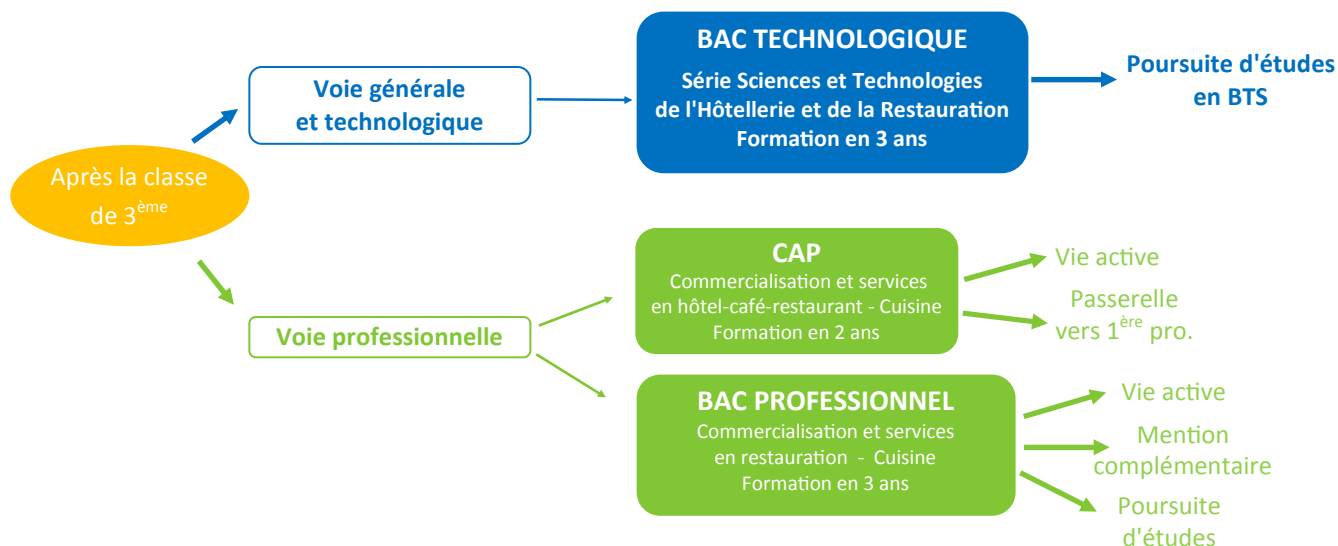
Etablissement	Cocher le vœu souhaité	Internat	Demi-pension	Externat
Loire-Atlantique				
Lycée polyvalent Nicolas Appert, lycée des métiers d'hôtellerie-restauration - Orvault	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Maine-et-Loire				
Lycée polyvalent Sadi Carnot-Jean Bertin, lycée des métiers d'hôtellerie-restauration - Saumur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendée				
Lycée professionnel Edouard Branly - La Roche sur Yon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A, le				
Signature du (de la) candidat(e) :		Signature du (ou des) représentant(s) légal(aux) :		

Vous serez destinataire des résultats du recrutement en seconde spécifique STHR à compter du LUNDI 13 MAI 2019.

(Démarches complémentaires en juin - phase principale d'affectation)

- Si vous êtes **admis(e)** : vous confirmez votre vœu en l'indiquant en rang 1 sur la fiche de vœux de la phase principale d'affectation (fin mai).
- Si vous êtes en **liste supplémentaire** : vous maintenez votre vœu en l'indiquant en rang 1 sur la fiche de vœux de la phase principale d'affectation (fin mai). Il est conseillé d'ajouter d'autres vœux pour obtenir une affectation dans une formation.
- Si vous êtes **refusé(e)** : vous devez formuler d'autres demandes sur la fiche de vœux de la phase principale d'affectation.

Informations sur la filière hôtellerie-restauration



Le bac technologique Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR) s'adresse aux élèves désireux d'exercer dans les métiers de la restauration, de l'accueil, de l'hébergement et de la gestion hôtelière.

Ce bac se compose d'enseignements généraux et d'un enseignement technologique polyvalent ce qui le distingue du bac professionnel.

L'un des objectifs de la série STHR est de développer une base culturelle technologique forte pour favoriser la poursuite d'études supérieures, notamment en BTS du secteur.

CADRE RESERVE A L'ETABLISSEMENT ACTUEL DU (DE LA) CANDIDAT(E)

Dates essentielles - Procédure de recrutement en seconde spécifique STHR - Rentrée 2019

Pour plus d'informations, consulter la fiche "Modalités d'affectation en seconde spécifique STHR" disponible dans le guide académique des procédures d'orientation et d'affectation de la 6^{ème} à la 1^{ère} sur www.ac-nantes.fr, rubrique Orientation et insertion, sous-rubrique Espace Etablissement.

Première phase d'affectation

Pour cette 1^{ère} phase, en cas de difficulté de respect des dates, contacter l'établissement d'accueil envisagé par l'élève.

Mardi 2 avril : date limite de remise, par la famille, à l'établissement actuel de la fiche de candidature en seconde spécifique STHR ET de la fiche de vœu 1^{ère} phase Affelnet lycée

Vendredi 5 avril : date limite d'envoi, par l'établissement d'origine, de la fiche de candidature à l'établissement demandé par l'élève (cf coordonnées établissements)

Du jeudi 25 avril au jeudi 2 mai (14h) : saisie du vœu de seconde spécifique STHR dans Affelnet lycée

Du lundi 29 avril au mardi 7 mai : entretiens individuels

Lundi 13 mai : résultats du recrutement en seconde spécifique STHR

Vendredi 24 mai : date limite de retour, par la famille, à l'établissement d'origine du coupon-réponse joint à la fiche résultat

Phase principale d'affectation

Du lundi 27 mai au jeudi 6 juin (16h) - phase principale d'affectation

Seuls les élèves admis ou en liste supplémentaire qui confirment ce choix en vœu 1 doivent être saisis lors de cette phase d'affectation. Les élèves refusés doivent formuler d'autres vœux.

L'établissement a pris connaissance de la candidature de l'élève : **Nom** **Prénom**.....
et de la nécessité de saisir le vœu de seconde spécifique STHR dans Affelnet lycée en complément de l'envoi de la fiche de candidature.

A....., le

**Signature du chef d'établissement
et cachet de l'établissement**

Coordonnées des établissements publics de l'académie proposant la seconde spécifique STHR

Lycée polyvalent Nicolas Appert, lycée des métiers d'hôtellerie-restauration	Lycée polyvalent Sadi Carnot-Jean Bertin, lycée des métiers d'hôtellerie-restauration	Lycée professionnel Edouard Branly
24 Avenue de la Cholière – BP 57 44701 ORVAULT Cedex ☎ : 02.51.78.22.00	25 rue Marceau – BP 10 49401 SAUMUR Cedex ☎ : 02.41.53.50.00	5 Boulevard E. Branly – BP 259 85006 LA ROCHE-SUR-YON Cedex ☎ : 02.51.24.06.06